



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 119882

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les contacts encore insuffisamment noués entre les entreprises et les diplômés ou les futurs diplômés sortant des universités. En effet, force est de constater que les étudiants issus de l'université ont souvent plus de mal que d'autres à trouver leur place sur le marché du travail. C'est pourquoi, à l'issu, d'un colloque organisé par l'université de Marne-la-Vallée et la commission du dialogue économique du MEDEF, a été lancée l'opération Phénix, qui consiste à donner une nouvelle perspective professionnelle à des étudiants bien formés dans des filières universitaires prestigieuses (lettres, sciences humaines, sciences), mais qui, parvenus en fin de cursus, sont confrontés à l'insuffisance ou à l'inadéquation des débouchés professionnels. Pour pallier cette carence, sept grandes entreprises françaises et internationales ont signé ladite charte Phénix en s'engageant à recruter ces jeunes étudiants ou diplômés. Renforçant les liens entre les étudiants, les entrepreneurs et les universitaires, ce projet s'inscrit pleinement dans le sens des recommandations du rapport de la commission université-emploi présentées par le recteur Patrick Hetzel. Il souhaiterait donc connaître la position du Gouvernement sur cette initiative et s'il entend prendre des mesures concrètes pour encourager l'emploi des jeunes diplômés issus de l'université française.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119882

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2304